



# LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PARENTALES CHEZ LES PARENTS D'ENFANTS ÂGÉS DE 2 À 11 ANS

Fiche de capitalisations

Enfants

(38)



## Communauté de communes de la Matheysine

Initiée dans le secteur de la petite enfance, cette action a débuté en 2015 avec un projet global sur les CPS à destination des enfants, et a bénéficié de l'accompagnement de l'IREPS. Cela a impulsé une dynamique territoriale autour de ce sujet avec les professionnels du territoire et le réseau "grandir en Matheysine" (réseau pluriprofessionnel de soutien à la parentalité). Dans la continuité des ateliers sur les CPS à destination des parents de 2 à 11 ans ont été proposés en 2017. Les retours ayant été très positifs, ces ateliers ont toujours lieu aujourd'hui et 43 communes sont potentiellement concernées par les actions proposées par la Communauté de communes. Une tentative pour étendre le projet à la périnatalité (futurs ou jeunes parents) a été menée, mais les premiers essais n'ont pas été très concluants en terme d'affluence par rapport aux demandes remontées du terrain.

## Objectifs du projet

✓ Favoriser le développement des compétences parentales autour des compétences psychosociales.

## Déroulement du projet

### Phase 1 : Déploiement du projet

- Réalisation d'un questionnaire auprès des familles pour connaître leurs besoins et leur connaissance des services.

### Phase 2 : Déploiement des ateliers parentaux pour les parents d'enfants 2-11 ans

- Deux groupes de 10 et 7 parents – cycles de 10 séances de l'AFEPS avec les mêmes parents. 2 bilans (1 à mi-parcours et un à la fin).

Les participants découvrent lors de rencontres conviviales les compétences individuelles et relationnelles (compétences psychosociales) identifiées par la recherche scientifique comme étant bénéfiques au bien-être du parent, de l'enfant et de la famille.

L'approche est expérientielle. Chacun expérimente, au travers de jeux de rôles par exemple, la compétence et découvre comment il peut s'en servir concrètement au quotidien pour gagner en sérénité, faire diminuer son stress, prendre confiance dans ses qualités parentales, utiliser les techniques de discipline positive.

### Phase 3 : Bilans et perspectives

- Réunion de bilan avec les parents, les intervenants et la coordinatrice petite enfance. Les parents peuvent aussi réfléchir aux actions post-projets : se retrouver entre pairs, solliciter le service pour une séance "piqûre de rappel" ... Ils ont la possibilité d'être accompagnés par la coordinatrice ou des professionnels du territoire.

## Durée du projet

✓ 4 ans

### Publics concernés

✓ Parents d'enfants de 2 à 11 ans.

### Partenaires impliqués

✓ AFEPS (Association Francophone d'Éducation et de Promotion de la Santé) et la Communauté de communes de la Matheysine.

### Source d'inspiration du projet

- ✓ Documents remis par l'IREPS sur les CPS, dont le livre sur la promotion de la santé.
- ✓ La formation et le programme proposés par AFEPS ont aussi été une ressource pour le porteur du projet.

## LES LEVIERS D'EFFICACITÉ

### Communiquer pour informer/mobiliser les parents

#### ► Pourquoi ?

Pour multiplier les chances que les parents entendent parler des ateliers et que ce projet soit aussi incarné/porté par les acteurs de proximité des familles.

#### ► Comment ?

- ✓ La coordinatrice petite enfance de la Communauté de communes est en mesure d'expliquer clairement le projet aux familles - elle a suivi une formation sur l'approche du développement des CPS. Elle incarne le projet sur le territoire (gère la communication auprès des parents, des élu.e.s, des professionnel.le.s) et peut rendre compte des évolutions/changements sur le territoire.
- ✓ L'appui sur le réseau d'acteurs et d'autrices existant. Les structures et les partenaires du réseau "grandir en Maythesine" impliqués dans les projets, jouent un rôle de relai dans la communication aux parents.
- ✓ L'utilisation de différents supports de communication auprès des professionnel.le.s et des parents. Les échanges individuels et physiques ont beaucoup mieux fonctionné que les mails ou affiches.
- ✓ D'autres dispositifs de communication : réunions, affiches, publications dans le journal intercommunal et sur le site de la Communauté de communes.
- ✓ L'ouverture à de nouveaux partenaires pour communiquer comme l'association "Sou des écoles" ou plus largement les écoles.
- ✓ Des temps d'échanges pendant les commissions petite enfance avec les élu.e.s pour qu'ils puissent davantage relayer l'information. (Transmission des outils de communication comme les affiches).
- ✓ L'implantation du projet depuis plusieurs années fait que la communication passe beaucoup par les parents ayant participé aux ateliers les années passées (bouche-à-oreille).

### Soutenir la participation des parents

#### ► Pourquoi ?

Pour favoriser l'engagement des parents dans la démarche et faire émerger de nouvelles dynamiques sur le territoire.

#### ► Comment ?

- ✓ La proposition de deux créneaux soit l'après-midi, soit en soirée (pour correspondre aux différentes possibilités des parents).
- ✓ Le contact individuel de tous les parents ayant signalé être intéressés. Cela s'est aussi révélé pertinent pour identifier et réorienter des familles en grande difficulté (exemple : famille suivie par l'ASE).
- ✓ Les ateliers ont été menés par deux animateurs et animatrices, dont un parent qui s'est formé aux CPS. Ce parent-animateur peut être ressource pour les parents qui participent aux ateliers.
- ✓ La sollicitation des parents entre deux séances avec des "tâches" simples en lien avec les ateliers. Par exemple : l'intervenant.e envoie un article, un lien de vidéo aux parents qui le souhaitent. Cela permet de garder une dynamique entre 2 séances.
- ✓ La vérification lors des bilans que les ateliers proposés correspondent à leurs besoins (organisation, contenu...) et le recueil de leurs avis pour améliorer la communication sur les ateliers.
- ✓ La proposition d'exercices de conscientisation et d'échanges sur ce que les parents souhaitent faire après ces ateliers (animation auprès des enfants, se former à l'animation d'ateliers auprès d'autres parents...), avec des possibilités de soutien de la Communauté de communes.

#### Astuce

La coordinatrice petite enfance est très impliquée dans le projet et intervient lors du 1<sup>er</sup> et du dernier atelier et lors des bilans. Sa présence et son implication renforcent l'engagement des parents et limitent les absences (en rappelant le cadre du projet et les fonds engagés, les places limitées...).

#### Conseil

✓ Développer et s'appuyer sur un réseau pluriprofessionnel pour multiplier les forces vives, les compétences mobilisables et faire émerger une communauté de pratiques autour des CPS sur les territoires de la Communauté de communes.

#### Contact porteur du projet

Béatrice Gruber - Coordinatrice  
**Petite Enfance en Matheysine**  
 b.gruber@cmmatheysine.fr  
 04 76 81 53 98